



# Going Home

La newsletter aide au retour du SEM et de l'OIM Berne N° 2/16

## Editorial de septembre 2016

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous vivons dans un monde de mobilité humaine sans précédent. Plus de gens sont en mouvement qu'à n'importe quel autre moment de notre histoire: une personne sur sept dans le monde entier. Chaque pays héberge une population de migrants, et chaque pays a des citoyens à l'étranger. La migration est inévitable, nécessaire et désirable – tant qu'elle est bien organisée. Cependant, parmi la population de migrants, 60 millions sont malheureusement des migrants forcés qui fuient un nombre inédit de conflits et de désastres simultanés, complexes et prolongés. Parmi ces migrants, les personnes arrivant en Europe incluent de nombreux migrants vulnérables – des enfants non accompagnés et séparés ; des victimes de la traite des êtres humains ; des femmes célibataires et enceintes; des personnes âgées, des familles avec des enfants ; des malades et des blessés. Ces personnes ont particulièrement besoin d'un soutien pendant toutes les étapes de leur voyage.

Le système suisse du retour volontaire et de la réintégration pour les demandeurs d'asile reconnaît et répond à ces besoins en offrant des mécanismes de soutien spécifique aux migrants vulnérables. En 2007, le bureau de coordination de l'OIM en Suisse avait publié un guide sur « l'organisation du retour et de la réintégration des personnes vulnérables », qui sert aux conseillers en vue du retour et à d'autres personnes intéressées comme instrument pratique dans leur travail quotidien. L'OIM Berne est donc ravie d'annoncer une version mise à jour de ce manuel qui – parmi d'autres – comprend de nouveaux chapitres sur les problèmes actuels des services de retour et de la réintégration pour les enfants migrants non accompagnés et les familles monoparentales.

Cette édition de cette infolettre n'introduit non seulement ce nouveau guide, mais présente aussi des études de cas ainsi que des informations statistiques sur des cas vulnérables.

À ce titre, vous trouverez des réflexions sur l'organisation des retours avec des accompagnements, des faits sur le retour et sur l'assistance à la réintégration pour des victimes de la traite des êtres humains en Europe ainsi que des informations sur le processus de la réintégration des personnes avec des problèmes de santé. Gardant ces cas stimulants de retour et de réintégration susmentionnés à l'esprit, il est particulièrement intéressant de lire à propos des accomplissements d'un projet d'aide structurelle en Géorgie qui offre une approche innovatrice pour soutenir des migrations de retour avec des problèmes d'abus de drogues. En outre, une histoire d'un retour en Somalie rend visible d'une manière impressionnante le contexte des processus d'un retour et d'une réintégration dans un environnement très complexe.

Pour finir, l'illustration du travail et de la vie dans le Centre d'enregistrement et de procédure à Berne qui vient d'ouvrir récemment, nous ramène au début de l'histoire des demandeurs d'asile après leur arrivée en Suisse.

### Contenu

#### 1. Dossier : les coulisses du nouveau film sur l'aide au retour

- Nouveau manuel relatif à l'organisation du retour volontaire et à la réintégration des personnes vulnérables
- Retours avec accompagnement – un défi Aide au retour volontaire pour les victimes de traite des êtres humains  
La mise en œuvre de l'aide à la réintégration pour les personnes ayant des vulnérabilités liées à la santé

#### 2. Echo des CVR

- Impressions du CEP Berne

#### 3. Compte-rendu sur le retour au pays

- Aide au retour concrète - Somalie
- Aide Structurelle : Entreprises Sociales en Géorgie

#### 4. Divers

- Annonce pour le 18 octobre 2016

La préparation du retour des migrants vulnérables est un défi particulier pour les conseillers en vue du retour, pour le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et pour l'OIM. Nous espérons que ce guide mène à de nouvelles réflexions sur ce sujet et pour cela, je vous souhaite une lecture très intéressante.

Pier M. Rossi-Longhi, Chef de Mission OIM Berne

## 1. Dossier prioritaire: retour volontaire et réintégration des personnes vulnérables

### Nouveau manuel relatif à l'organisation du retour volontaire et à la réintégration des personnes vulnérables

*Sylvie Heuschmann, OIM Berne*

Le retour volontaire des personnes vulnérables est un sujet qui occupe l'OIM depuis de nombreuses années à travers le monde et qui prend toujours plus d'importance en Suisse. Au premier semestre 2016, l'OIM a procédé à plus de 50 examens médicaux en vue du voyage de retour, organisé un suivi médical ou social pour 16 personnes et assuré le retour de 10 mineurs non accompagnés. Qui plus est, l'OIM a été chargée d'organiser davantage des retours dans des pays qui se caractérisent par des systèmes de santé défaillants et des situations sécuritaires complexes. Dans ce cadre, l'OIM doit à la fois assurer une collaboration intensive avec tous les services impliqués, garantir un retour sûr et digne aux personnes vulnérables et identifier les meilleures voies de réintégration possibles.

En 2007, l'OIM a publié le « Guide pratique : Organisation du retour et de la réintégration de personnes vulnérables ». Distribué à tous les services-conseils en vue du retour ainsi qu'aux personnes intéressées, ce guide est désormais très utilisé comme outil pratique pour l'organisation du retour volontaire de personnes vulnérables. En 2015, la décision a été prise de moderniser l'image

de la publication tout en y insérant de nouvelles informations et de nouveaux processus. L'objectif principal de cette mise à jour est de combiner des articles enrichissants et informatifs rédigés par des auteurs internes et externes avec des outils axés sur la pratique (par exemple des listes de contrôle) et d'aider ainsi les services-conseils dans leur travail quotidien. Les chapitres consacrés à l'organisation du retour des mineurs non accompagnés et des parents seuls ont fait l'objet d'une attention particulière. Les nouveautés apportées visent à mieux tenir compte de la situation actuelle et des bases légales en vigueur.

La nouvelle édition du guide sera disponible sur les sites web de l'OIM Berne et du SEM dès septembre. Nous vous souhaitons bonne lecture et nous réjouissons de connaître votre avis !

### Retours avec accompagnement – un défi

*Sylvie Heuschmann, OIM Berne*

L'OIM Berne organise en moyenne deux retours avec accompagnement par mois en coopération avec les services-conseils en vue du retour et swissREPAT. Cet accompagnement peut s'imposer pour des raisons sociales (personnes âgées à mobilité réduite, incertitudes concernant le voyage, etc.) ou médicales. Dans ce type de cas, l'OIM part du principe que les personnes sont vulnérables, ont besoin d'un soutien et ne sont pas en mesure de voyager seuls.

En sa qualité d'organisation internationale et interétatique, l'OIM Berne organise les retours volontaires de personnes vulnérables en appliquant les standards internationaux. Les directives reconnues par tous les États membres fixent dans quelles conditions l'OIM peut organiser un retour de personnes vulnérables. Elles comprennent les quatre points suivants qui doivent être éclaircis individuellement pour chaque personne vulnérable:

- Capacité de décision de la personne
- Aptitude médicale au transport

- Conditions du voyage
- Approvisionnement et encadrement dans le pays de retour



Conformément aux directives de l'OIM, toutes les personnes qui font l'objet d'un retour doivent être remises dans le pays d'origine, quel que soit le motif de l'accompagnement. Il est par exemple impensable que l'OIM organise l'entrée en Suisse avec un accompagnement médical puis laisse la personne livrée à elle-même à l'aéroport de Zurich. Il n'est pas non plus possible d'abandonner une personne ayant bénéficié d'un accompagnement jusqu'à son pays d'origine à son arrivée. Les autorités concernées des pays de destination doivent garantir l'approvisionnement de l'intéressé au moins pendant les premiers temps suivant son retour.

Ce point, essentiel pour l'OIM, est régulièrement source de problèmes somme toute compréhensibles pour les services-conseils en vue du retour pendant les entretiens préparatoires. Ainsi, de nombreuses personnes ne souhaitent pas que leur famille

soit contactée avant leur retour et soit informée de la nécessité d'un accompagnement. Il arrive aussi que les intéressés soient convaincus de ne plus avoir besoin d'encadrement dans leur pays d'origine. Pour autant, une solution se laisse trouver dans la plupart des cas. Par ailleurs, l'expérience montre que la préparation souvent très complexe du retour est nécessaire et qu'elle facilite et encourage la réintégration médicale, sociale et/ou professionnelle.

Focus : Retour volontaire et réintégration des personnes vulnérables

Aide au retour volontaire pour les victimes de traite des êtres humains

*Emilie Ballestraz, OIM Berne*

La traite des êtres humains, cette forme moderne d'esclavage qui consiste en l'acquisition, le recrutement, la transmission ou l'offre de personnes à des fins d'exploitation sexuelle, de travail forcé ou de prélèvement d'organes, est un crime répandu en Europe. En 2015, l'OIM a aidé 662 victimes de traite sur le continent, dont 79% de femmes et près de 10% de mineurs. Bien que la forme prédominante d'exploitation ait été de nature sexuelle (48% des cas), un nombre important de victimes identifiées avaient été réduites au travail forcé (34%). La vaste majorité provenait d'Ukraine (24%), du Nigeria (23%), de Roumanie (20%) ou encore de Bulgarie (8%) et Hongrie (3%). Une part importante de ces victimes a bénéficié d'un programme d'Aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR), le plus souvent – mais pas exclusivement – vers la Roumanie, la Hongrie et la Bulgarie.

Une étude de l'OIM (juillet 2016) a par ailleurs montré que les migrants et requérants d'asile étaient très vulnérables à la traite des personnes et à l'exploitation durant leur voyage vers l'Europe et à leur arrivée. Parmi les personnes interrogées ayant répondu positivement aux indicateurs de traite ou d'exploitation (24%), la grande majorité était des jeunes adultes ayant rejoint la Sicile en passant par la Libye. Certains ont affirmé avoir travaillé sans toucher la rémunération espérée durant leur voyage

(11%), tandis que d'autres (8%) avaient été forcés à remplir diverses tâches contre leur volonté.

L'Aide au retour volontaire et à la réintégration pour les victimes de traite des êtres humains, financée depuis 2008 par le SEM et mis en œuvre par l'OIM Berne, cible des victimes exploitées ou ayant subi une tentative de traite en Suisse ou dans un pays tiers (suite à la suppression du statut d'artiste de cabaret au 1er janvier 2016, les artistes de cabaret exploité(e)s ne constituent plus un groupe cible). Ce programme spécifique a pour but de soutenir ces migrant(e)s particulièrement vulnérables lors du retour volontaire vers leur pays d'origine et d'y faciliter leur réintégration afin de minimiser les risques qu'ils/elles ne redeviennent victimes. Il vise par ailleurs à assurer leur protection par le biais notamment d'une évaluation préalable des risques, de la protection de leurs données et de la recherche de solutions individualisées et adaptées à leur profil. Dans le cadre du programme, les participant(e)s reçoivent un conseil en vue du retour, une aide pour le voyage de retour avec l'OIM dans le cadre de SIM (avant, pendant et après le vol), un suivi général effectué par le bureau local de l'OIM ou une organisation partenaire, une aide financière initiale, une aide complémentaire pour un projet de réintégration ainsi qu'une aide médicale additionnelle pour une durée maximale de six mois. Grâce à une collaboration étroite entre le SEM, les cantons, les services de Conseil en vue du retour (CVR), le Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes (FIZ) et l'OIM Berne notamment, 159 personnes ont participé au programme entre avril 2008 et fin juin 2016, dont 22 en 2015. Ces participants regroupaient 149 victimes de traite, quatre artistes de cabaret exploitées et six enfants accompagnant leur mère. Similairement à ce qui s'observe sur le plan européen, la majorité était des femmes (97%) victimes d'exploitation sexuelle (78%). Tandis que 39% d'entre ces personnes provenaient d'Hongrie ou de Roumanie, près de 20% étaient originaires de Thaïlande, un peu plus de 10% du Brésil et 7% de la République Dominicaine. Bien que le début de l'année 2016 ait été marqué par une augmentation de retours vers le

Nigéria, l'Afrique demeure jusqu'à présent la région de provenance la moins représentée (8%), comparé à l'Europe de l'Est (48%), l'Asie (24%) et l'Amérique latine (20%).

Plus de détails sur la traite des êtres humains en général, et en Suisse en particulier, sont contenus dans le Guide Pratique de l'OIM pour l'organisation du retour et de la réintégration de personnes vulnérables. Une description approfondie de l'offre d'aide au retour destinée aux victimes de traite ainsi qu'un guide relatif à l'organisation de tels retours y figurent également.

## La mise en œuvre de l'aide à la réintégration pour les personnes ayant des vulnérabilités liées à la santé

### *Bawélé Tchelim, OIM Berne*

11 pourcent des personnes assistées par l'OIM dans le monde dans le cadre du retour volontaire et de la réintégration (en 2015) avaient des vulnérabilités liées à la santé.

Les acteurs de l'aide au retour volontaire et à la réintégration doivent de plus en plus, faire face à des candidats au retour volontaire souffrant de pathologies diverses. Pour ce groupe de personnes, l'organisation du retour implique nécessairement des risques plus élevés dus à la durée et aux conditions particulières du voyage, au stress, à leur fragilité et aux possibilités médicales dans leurs pays d'origine.

Pour l'OIM, l'organisation d'un retour volontaire de personnes vulnérables en raison de leur état de santé ne se limite pas à la seule vérification de l'aptitude au voyage et/ou aux mesures à prendre durant le retour. Des mesures d'accompagnement après le retour doivent être prises afin de permettre au retourné de bénéficier de traitements et de soins adéquats.

En Suisse, outre le Programme SwissRepat IOM Movement (SIM) qui permet par exemple d'assurer une escorte médicale durant le retour du migrant,



le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) met à la disposition des Conseillers et Conseillères en Vue du Retour (CVR) deux autres mécanismes importants.

En effet, le Swiss Return Information Fund (RIF) permet de collecter des informations précises et actuelles sur la disponibilité de traitements et les possibilités de suivi médical dans le pays de destination du retourné.

Ensuite, grâce à l'aide accordée par le SEM, le programme Reintegration Assistance from Switzerland (RAS) permettra l'accompagnement du retourné volontaire dans sa prise de contact avec les institutions hospitalières, l'achat des médicaments et l'organisation de sa prise en charge médicale.

C'est le cas de M. S., qui est retourné volontairement dans son pays d'origine en 2015. Il souffrait d'une déficience rénale grave nécessitant une greffe de rein. Grâce au programme RIF, le CVR a pu vérifier la disponibilité dans le pays d'origine des traitements dont son client a besoin et les modalités de prise en charge partielle des coûts par l'assurance santé publique. Après son retour, S. a contacté le Bureau de l'OIM sur place pour la mise en œuvre de l'assistance que le SEM et le Service Social International (SSI) lui a accordée avant son départ. Les collègues de l'OIM sur place, ont aidé S. à prendre rendez-vous dans un hôpital spécialisé afin de recevoir une greffe et ont payé les frais y afférents. En outre, toujours grâce à l'aide accordé par le SEM et le SSI et sur conseils de l'OIM sur place, S. a pu ouvrir en partenariat avec un ami, une boutique de vente de produits congelés. Il était nécessaire pour le retourné de gérer sa boutique en partenariat avec une tierce personne car son état de santé et la longue convalescence due à son opération chirurgicale l'aurait empêché de gérer convenablement son activité. Il est aujourd'hui satisfait de son retour volontaire.

Somme toute, l'organisation du retour volontaire d'une personne vulnérable en raison de son état de santé requiert des procédures particulières avant, pendant et après son retour. Ces procédures visent non seulement à assurer un retour sûr pour le migrant mais aussi, à lui garantir une assistance médicale dans le pays de retour est une condition

essentielle pour assurer le caractère pérenne de sa réintégration.

## 2. Echos des CVR et des CEP

### Impression du CEP Berne

*Salomé Blum, Spécialiste Partenaires et administration CEP Berne*

Le disque file sur la table lisse. Le bruit résonne à travers la cage d'escalier. Autour de la table de air hockey, un groupe de jeunes Erythréens suit les matchs qui peuvent se prolonger toute la journée. Ils séjournent depuis quelques semaines dans le nouveau CEP de Berne situé dans l'ancien hôpital Ziegler et attendent une décision, un transfert ou une prise de domicile dans le canton.

L'infrastructure de l'ancien hôpital a été adaptée dans la mesure du nécessaire aux exigences d'un CEP. Des crochets pour les perfusions pendent encore dans la salle de réunion, les collaborateurs du SEM travaillent et les requérants d'asile logent dans d'anciennes chambres de malade. Ironie du sort : notre personnel soignant travaille dans une kitchenette.

L'enregistrement et les procédures d'asile des nouveaux requérants d'asile ont bien démarré au cours des trois premiers mois du CEP. Les collaborateurs du SEM ainsi que le personnel d'encadrement et de sécurité ont pu profiter de l'expérience des autres CEP. Au deuxième mois, nous avons attendu avec impatience l'arrivée des nouveaux requérants d'asile afin de mettre en pratique les connaissances que nous avons acquises. Pendant les premiers mois, les requérants sont uniquement arrivés au compte-gouttes depuis d'autres CEP. Depuis le 1er août 2016, ils peuvent déposer une demande d'asile directement chez nous. Pour les requérants d'asile, tout est nouveau et inhabituel : la nourriture a un goût étrange, ils partagent leur chambre avec des personnes d'horizons culturels différents, certains se retrouvent sans emploi pour la première fois de leur vie... Nous

ne disposons pas encore de cuisine ou de laverie où les requérants pourraient être engagés. Nous devons attendre que les travaux de transformation de l'hôpital soient achevés et que 350 lits soient mis à disposition. De nombreux requérants souhaitent savoir ce qui les attend. « Pourquoi certains quittent le centre après seulement quelques semaines alors que je suis encore là ? » Voilà le type de questions que l'on nous pose quotidiennement lorsque nous montons les escaliers du centre – avec comme bruit de fond la partie de air hockey.

Pendant ces trois mois de mise en place, deux groupes qui faisaient l'objet d'un programme de réinstallation et comprenaient de nombreux cas médicaux vulnérables sont arrivés au centre. Après l'arrivée du deuxième groupe, un père de famille syrien s'adresse au bureau de conseil en vue du retour OIM. Il explique qu'il se fait des soucis par rapport à son avenir – la Suisse est encore étrange pour sa famille, le sentiment de culpabilité fort.

Jusqu'à présent, quatre requérants sont rentrés dans leur pays d'origine avec l'OIM depuis le CEP de Berne. Un Nigérian a voulu repartir après deux semaines, déclarant qu'il n'y avait pas de travail pour lui ici et qu'il préférerait ouvrir une boutique de vêtements à Lagos. Un Géorgien qui souffrait d'un problème de méthadone et disparaissait régulièrement pendant plusieurs jours s'est également annoncé pour un retour volontaire. L'OIM a néanmoins essayé de permettre son retour en mettant sur les rails un programme de méthadone et un programme de réintégration en Géorgie. L'intéressé ayant disparu il y a une semaine, l'organisation de son voyage s'est mise à piétiner. Qui plus est, il ne pourrait pas repartir avant d'avoir achevé un programme de méthadone de deux semaines en Suisse, ce qui impliquerait qu'il ait un domicile dans le canton. Entre-temps, nous avons reçu une décision de non-entrée en matière Dublin. Optimistes, nous avons annoncé le départ de l'intéressé et son installation dans le canton. Un jour avant ce départ, le requérant a refait surface et s'est rendu la joie au cœur dans son nouveau lieu de séjour.

Pour une fois, le calme règne dans l'immeuble,

même le clac-clac du air hockey s'est arrêté. Un requérant en profite pour faire une sieste sur la table.

### 3. Compte-rendu sur le retour au pays

#### Aide au retour concrète - Somalie

*Rahul Combernous, OIM Berne*

A la fin du mois d'Octobre 2015, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a lancé un projet-pilote d'assistance au retour et à la réintégration depuis certains pays d'Europe vers certaines régions de Somalie, et l'OIM Berne a obtenu que la Suisse soit l'un de ces pays de départ.

Les retours volontaires ont été ouverts vers la capitale de la République de Somalie, Mogadiscio, ainsi que deux régions du pays, le Somaliland (chef-lieu Hargeisa) et le Puntland (ville principale Bossaso), où l'OIM a des bureaux. Présente depuis de nombreuses années dans le pays, l'OIM s'était jusqu'à ce stade occupée de flux migratoires venant d'autres pays environnants. Ainsi, l'aide à la réintégration en Somalie représente une activité nouvelle, et demeure toujours strictement liée administrativement à la « Section Somalie » de notre Bureau Régional à Nairobi (Kenya).

Le 19 novembre 2015, l'OIM Berne a informé le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) de l'existence de ce projet pilote, et le premier cas nous a été présenté à la mi-décembre 2015. L'OIM Mogadiscio n'avait alors traité qu'un seul cas de réintégration, ce cas depuis la Suisse représentant le deuxième cas de retour et réintégration en Somalie avec l'OIM.

Mme. A.B., qui habitait depuis plusieurs années en Suisse avec son mari et leurs sept enfants (dont deux adoptés de la première femme du mari), a opté pour le retour volontaire vers Mogadiscio, accompagnée de ses enfants. En vue de préparer ce retour, des questions préliminaires ayant trait à la garde des enfants ont dû être élucidées. En effet, père (titulaire

# Ging Home

Newsletter aide au retour juin 2016

d'un permis N) demeurait en Suisse et la première femme du mari était décédée. Ces questions ont pu être traitées grâce à la collaboration entre le CVR, l'OIM Berne, la section juridique de l'OIM à Genève, et le Bureau Régional de l'OIM au Kenya.

En plus de l'aspect juridique lié au retour d'enfants mineurs avec un seul parent, deux questions principales devaient être résolues.

Premièrement, la structure sociale en Somalie étant étroitement liée à l'existence de clans familiaux qui sont parfois en conflit entre eux, il fallait vérifier que le lieu du retour de la famille dans la ville de Mogadiscio se fasse auprès d'une personne pouvant leur offrir la protection nécessaire. L'OIM Mogadiscio a donc visité l'oncle de la candidate au retour volontaire et a pu confirmer que ces conditions étaient convenables. L'oncle en question avait préparé une maison à l'intention de Mme A.B. et de ses enfants dans le quartier de Wardhigley, à Mogadiscio.

La seconde question avait trait à l'immigration. En effet, la Somalie ayant eu de nombreuses administrations successives, les documents de voyage et passeports somaliens ne sont pas uniformisés. Il fallait donc non seulement vérifier que les documents existants et les Laissez-Passer délivrés par la Représentation Permanente de Somalie à Genève soient reconnus à l'arrivée, mais également compléter d'autres questionnaires à l'attention des autorités locales et attendre leur feu vert. C'est ce qu'il convient d'appeler la « pre-return clearance », qui a toujours cours, et est la partie prenant objectivement le plus de temps de préparation encore aujourd'hui.

Ces formalités accomplies le 27 janvier, le départ a pu être fixé au 8 février avec Turkish Airlines via Istanbul. Malheureusement, l'attentat du 2 février contre le vol 159 de Dallo Airlines entre Mogadiscio et Djibouti a provoqué une suspension totale des vols de Turkish Airlines vers le pays. De successives annonces de réouverture de cette route ont retardé plusieurs fois ce départ à nouveau (Turkish Airlines a seulement ré-ouvert ce routing en juin 2016). Finalement, l'OIM a pu trouver une alternative avec

un transit de nuit à Nairobi – avec une assistance en transit malgré un dispositif offrant très peu de confort – et un vol de continuation vers Mogadiscio le 29 février et 1er mars 2016. La famille a opté pour ce routing malgré le désagrément. Mme A.B. et les 7 enfants ont connu un trajet sans incident et sont arrivés à Mogadiscio avec un accueil à l'aéroport et un transport secondaire vers leur nouvelle maison.

Dans le courant des mois de mars et avril, l'OIM et Mme A.B. ont été en contact régulier, ceci afin de mettre en place la réintégration sous forme d'aide au logement et d'aide à l'ouverture d'un magasin. Ces étapes ont été particulièrement compliquées par les conditions sur place.

D'une part, la situation sécuritaire : entre début mars et fin avril, plus de 30 personnes ont été tuées dans neuf attaques différentes dans la capitale (voitures piégées, bombes et assassinats). L'OIM suivant les consignes de sécurité de l'ONU, ne peut se déplacer librement dans la ville. D'autre part, l'absence de standardisation au niveau des transactions commerciales en Somalie (factures pro forma, contrats, quittances) complique le processus d'acquisition des denrées et produits demandés ainsi que la délivrance des justificatifs correspondants. De plus, le Bureau de l'OIM à Mogadiscio dépend du Bureau Régional pour toutes les procédures administratives. Cette situation représente un obstacle que l'OIM s'efforce déjà à réduire.

Finalement nous avons pu définitivement confirmer le 28 avril que toute l'aide à la réintégration a pu être fournie – location d'un lieu commercial, loyer confirmé pour le logement, achat de marchandises.

L'OIM essayait depuis fin juin 2016 d'entreprendre une visite de monitoring chez Mme A.B. La situation sécuritaire dans la capitale en constante évolution (20 personnes tuées en juin, 30 autres en juillet) empêchait ces visites. D'ailleurs, le 31 juillet, en rentrant de la visite de monitoring auprès de la bénéficiaire, le collaborateur de l'OIM s'est retrouvé pris dans l'attaque contre la Criminal Investigative Police Division de Mogadishu (13 morts, 15 blessés), dont il a pu heureusement échapper. Dans sa fuite, il a perdu une partie de la documentation récoltée

lors de la visite. Cependant, il a pu confirmer les éléments suivants :

Mme A.B. vit dans une maison qui se trouve dans un quartier (« compound ») à côté même du magasin qu'elle a ouvert. Comme il n'existe aucun autre magasin à proximité, il s'agit d'un succès commercial, avec de nombreux clients. Elle estime qu'elle sera en mesure d'agrandir son magasin et ses activités. Quant aux enfants, nous apprenons qu'ils sont adaptés à la vie du quartier, et aux conditions locales, et leur mère considère leur situation « confortable ». Le coût du loyer est l'un des seuls problèmes dont elle nous a fait part. Pour des motifs personnels, Mme A.B. ne souhaitait pas être photographiée, ni que des photos soient prises de ses enfants.



pouvons habituellement rencontrer. Il est donc particulièrement encourageant de faire un rapport de situation positif vis-à-vis de la situation des bénéficiaires aujourd'hui.



Le Magasin de Mme A.B.

## Aide Structurale : Entreprises Sociales en Géorgie

*Rahul Combernous, OIM Berne*

Qu'est-ce qu'une entreprise sociale ? Il s'agit d'une forme d'entrepreneuriat au service de l'intérêt public, dont la finalité principale est sociale – et non commerciale – et dont la majorité des bénéfices est réinvesti au profit de cette mission. Une entreprise sociale peut donc servir, par exemple, à engager des personnes dans un but de réinsertion sociale par le travail et la formation professionnelle, de développement des compétences de segments vulnérables de la population, et contribuer à l'avancement socio-économique des individus et bénéficier au tissu social.

Ainsi, le SEM finance depuis juin 2014 un projet d'aide structurelle en Géorgie, dont l'objectif premier est d'offrir une réintégration socio-professionnelle aux requérants d'asile géorgiens déboutés retournant dans leur pays d'origine, ainsi qu'à la population sur place dont les problèmes de dépendance pourraient inciter un départ irrégulier du pays. Ce

Ce premier cas de retour vers Mogadiscio aura donc été un énorme défi à chaque étape. D'une part, il aura fallu monter une structure coopérative dans un domaine qui était fondamentalement nouveau pour l'OIM sur place. D'autre part, la complexité du cas lui-même (femme seule, nombreux enfants mineurs, questions juridiques, procédures d'immigration) demandait de nombreuses clarifications. Enfin, l'environnement de travail dans le pays de retour a étiré au maximum tous les délais que nous



projet s'adresse à une population-cible bien précise, à savoir les personnes souffrant de problèmes de dépendance à la drogue – une priorité stratégique pour la Géorgie, et un domaine dans lequel la Suisse peut contribuer au renforcement des capacités des acteurs géorgiens.

Le projet a été développé et géré par l'OIM Géorgie, au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine de la migration et des problèmes de dépendance, tandis que le spécialiste technique choisi par l'OIM est la fondation suisse Contact Netz, experte dans le traitement et la réhabilitation de personnes toxicodépendantes, et notamment par le biais d'entreprises sociales. L'OIM Géorgie surveille le maintien du cadre juridique et contractuel des

partenaires institutionnels ont été créées en Géorgie. Il s'agit des entreprises suivantes : « Green Family » - une pépinière rattachée à la municipalité de Gori, qui fait également de l'élevage de petits animaux ; « Perspektiva », un atelier de charpenterie;

« Art Café » qui combine une cafétéria et un atelier d'art – qui diffuse également des produits issus de l'atelier précédemment mentionné ; « TG Promo », un atelier d'imprimerie ; et « Change the scenario », qui gère à la fois une cantine au Ministère de la Justice,



Entreprise sociale « Green Family »

entreprises, mène le comité de projet, et présente les rapports sur la conduite du projet (« outputs ») et ses finances. De son côté, Contact Netz conseille les entreprises sur leur approche méthodologique et les aspects techniques de la formation, par des visites de terrain. Une « study visit » a eu lieu à Bern à la fin août 2015, où les directeurs des entreprises et les partenaires ont pu visiter des exemples concrets d'entreprises sociales et se familiariser avec les multiples facettes de la lutte contre la toxicomanie en Suisse.

Au total, six entreprises sociales impliquant cinq

ainsi qu'un service de lavage-voitures. Au total, 42 places de travail ont été créées pour les bénéficiaires, pour une durée de 6 mois



Entreprise sociale « Persektiva »

chacune – à l'issue de laquelle chaque bénéficiaire reçoit un certificat ainsi qu'une orientation et un suivi professionnel. En outre, 9 places de travail permanentes sont créées pour certains bénéficiaires. Cinq sur les six entreprises génèrent actuellement un revenu en vendant leurs produits sur le marché.

Le projet bénéficie du financement du SEM (environ 800.000 francs suisses) et l'appui de l'OIM jusqu'en février 2017. Comme le concept des entreprises sociales est de devenir profitables et autonomes à terme, elles devraient toutes continuer à opérer sur une durée dépassant largement cette date.

## 4. Varia

### Annnonce pour le 18 octobre :

A l'occasion de la prochaine Journée européenne contre la traite des êtres humains, le 18 octobre 2016, l'OIM Berne et le Département des Affaires Etrangères (DFAE) organisent, en collaboration avec l'Inspection de la Police des étrangers de la ville de Berne, une soirée cinéma au Bubenbergrasse à Berne. Le film sélectionné, « Tête Baissée » de Kamen Kalev (2015), offre un aperçu réaliste de certains aspects liés à la traite des êtres humains en provenance de Bulgarie. La projection sera précédée d'un apéritif de bienvenue dès 17h00 et suivie d'une discussion interactive entre le public et un panel d'experts nationaux et internationaux. Plus d'informations seront mises à disposition en octobre sur le site [www.18oktober.ch](http://www.18oktober.ch).



### Impressum

Éditeur:	SEM et OIM, Aide au retour communication (RüKo)
Rédaction:	Sandra Hollinger, OIM Thomas Lory, SEM Roger Steiner, SEM
Collaboration:	Pier Rossi-Longhi, OIM
Photos:	© OIM, SEM
Layout:	Christa Burger, SEM
Contact:	SEM: 058 465 11 11 OIM: 031 350 82 11
E-Mail:	info@sem.admin.ch bern@iom.int
Internet:	switzerland.iom.int www.sem.admin.ch www.youproject.ch